LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82

de l'Ordre National du Mérite

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 16
OCTOBRE 2015

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

Notre bulletin ANMONM 82 du dernier trimestre 2015 est riche en informations tant sur la vie de notre Association départementale que sur celle de notre Association nationale.

Il se veut le lien entre tous les compagnons et plus particulièrement pour ceux qui ne peuvent pas toujours participer aux évènements que nous relatons dans ces pages.

Ces colonnes sont ouvertes aux contributions de tous les compagnons et, particulièrement, sur celles qui éclairent les actions de ceux qui ont illustré notre vie militaire, politique et sociale.

C'est ainsi que vous trouverez un article de **Christian Limongi** sur **Bob Maloubier,** agent secret qui a servi avec éclat notre Patrie et cofondateur de la prestigieuse Unité de Nageurs de combat.

Notre Assemblée Générale 2015 a été animée par notre Président National **Jean-Claude Talbert** qui nous a fait l'honneur d'y assister. Vous trouverez, bien sûr ici, l'intégralité de son intervention.

Adresse : Ordre National du Mérite - Section Tarn-et-Garonne
10, Faubourg du Moustier, 82000 Montauban

Un grand merci à tous ceux qui ont consacré de leur temps à la rédaction de notre bulletin et avant tout à **Christian Limongi** qui est responsable de son élaboration et de sa diffusion.

Je saisis l'occasion de ces quelques mots pour inciter les membres de notre section départementale ANMONM 82 à rejoindre le Comité afin de nous faire bénéficier de leurs compétences et de leur engagement à défendre les valeurs de notre Association.

Je les encourage également à nous signaler la présence dans le département de compagnons qui ne nous connaissent pas encore afin qu'ils puissent nous rejoindre.

Donnons-nous rendez-vous à la Coque des Rois à **Montech** le samedi 16 janvier 2016.

A très bientôt,

Jean-Marc Detailleur

SOMMAIRE

- Le mot du Président	1
- Assemblées générales à Paris (La Sorbonne)	3
- Assemblée générale du Tarn-et-Garonne	4
- Intervention du Professeur J-C Talbert, Président National	14
- Intervention du Docteur J Simon	16
- Sortie annuelle en Aveyron	18
- Remise de l'Ordre National du Mérite à Mme G Ambrogio	20
- Remise des insignes d'officier des Arts et Lettres à M. F Naud	21
- Nouvelles nominations dans l'Ordre National du Mérite	23
- Bob Maloubier, l'espion aux pieds palmés nous a quitté	24
- Les nageurs de l'ombre : Remise du 1000ème certificat	28
- La vie de la section	31
- Nos prochains rendez-vous	32

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE (PARIS)

Une Assemblée Générale Extraordinaire et une Assemblée Générale Ordinaire se sont tenues le 29 mai 2015 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. 274 membres étaient présents représentant 610 votants.

L'Assemblée Générale Extraordinaire avait pour objet de valider les nouveaux statuts de l'Association après les modifications de formes suggérées par le Conseil d'État. Cette validation fut acquise très largement.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier de l'ANMOMN pour 2014 et voté le budget prévisionnel pour l'année à venir. Elle a procédé aussi au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

La baisse des nouvelles adhésions est de l'ordre de 1 000 par rapport à l'année dernière, s'inscrivant dans une tendance déjà constatée depuis plusieurs années et qui touche particulièrement les grosses sections. L'animation semble plus facile à mettre en œuvre dans des sections telles que les nôtres où le lien personnel entre les membres est encore possible.

Plusieurs intervenants ont fait valoir qu'après avoir mis en place les nouveaux statuts, il était temps de s'attaquer aux problèmes concrets tels que le recrutement des nouveaux compagnons, la place des compagnons plus âgés, des sympathisants, la liste des actions entreprises pour développer l'encouragement au civisme pour les jeunes.

À cet égard, une nouvelle convention a été signée par l'Éducation Nationale en la personne de la directrice de l'Enseignement Scolaire, **Madame Florence Robine** qui a fait part de la volonté du **Premier Ministre** de faire une priorité de l'Encouragement au Civisme et a invité les présidents de section à signer des conventions départementales.

L'Assemblée a ensuite entendu un passionnant exposé du **Professeur Egly** de l'INSERM, dont nous finançons sur 3 ans à raison de 20 000 € chaque année les recherches sur les maladies génétiques rares dont certaines débouchent déjà sur des essais cliniques.

Après la remise du drapeau à la section **Italie**, **Saint-Marin** et **Saint-Siège**, l'Assemblée Générale ordinaire fut close par une vibrante Marseillaise.

Jean-Marc Detailleur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE (Section du Tarn-et-Garonne)

Le samedi 6 juin 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire s'est déroulée dans les locaux du 17ème RGP de **Montauban, salle Sahler**, fort aimablement mise à notre disposition par le **Colonel Éric Lambin-Bernot**, Délégué Militaire Départemental de **Tarn-et-Garonne** et le **Colonel Tricand de La Goutte,** commandant le 17ème RGP.

Accueil par le Président Jean-Marc Detailleur

Les participants ont été reçus à partir de 9 heures par le **Président Jean-Marc Detailleur** et les membres du bureau, autour d'un café et de mini-viennoiseries, qui furent fort appréciés et qui ont permis à chacun de faire connaissance en attendant l'ouverture des travaux.

À 10 heures, le **Président Detailleur** ouvre la séance en remerciant les compagnons d'être venus aussi nombreux. En effet, quelques 70 personnes se sont retrouvées, compagnons, conjoints, et amis. Il s'adresse au président national, le **Professeur Jean-Claude Talbert,** pour lui dire combien sa présence nous honore et que nous sommes très heureux de l'accueillir dans notre département.

Il signale également que de nombreuses personnalités n'ont pu se joindre à cette assemblée, en raison de diverses et nombreuses manifestations qui ont lieu en ce mois de juin et particulièrement ce 6 juin.

La réunion débute, à la demande du président, par un hommage aux compagnons disparus depuis notre dernière assemblée du 20 septembre 2014 jusqu'à ce 6 juin 2015 :

MM. Louis Lamoise et **Max Caminade :** novembre 2014
MM. Maurice Courrech, **René Gaillard** et le **Père Antoine Adrian :**1er semestre 2015.

Les participants ont alors observé une minute de silence.

RAPPORT MORAL PAR LE PRÉSIDENT

Dans son rapport moral, **M. Detailleur** rappelle que, créé le 3 décembre 1963 par le **Général De Gaulle, Président de la République**, l'Ordre National du Mérite est le second ordre national après celui de la Légion d'Honneur. Il récompense les mérites distingués rendus à la Nation, soit dans la fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée.

Il s'inscrit dans cette tradition républicaine qui tend à honorer, de l'école à la vie professionnelle les plus méritants des serviteurs de la Nation. Ceux et celles qui, qu'elles que soient leurs origines, remplissent leurs fonctions de façon exemplaire, avec efficacité, intelligence et dévouement.

L'association des membres de l'Ordre National du Mérite a pour objectif de faire rayonner l'Ordre en France et à l'étranger et de renforcer les liens de solidarité entre ses membres. Elle a pour devise : **Honneur - Solidarité - Mémoire**. Le comité de section de **Tarn-et-Garonne** s'est efforcé de poursuivre ces buts.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR Mme MONTAGNAC

Cette année n'a compté que 9 mois étant donné la volonté exprimée par le siège parisien de voir se tenir les assemblées générales des sections au cours du premier semestre de chaque année. Le **président Detailleur** a ainsi répondu à ce souhait.

Cette année, le mois de juin nous paraissait un bon compromis pour la tenue de cette assemblée, la précédente ayant eu lieu fin septembre 2014, mais juin est un mois riche en assemblées, si bien que nous essayerons dès l'année 2016 de trouver une date à la fin du 1er trimestre ou au début du second.

Vie de la section :

La section compte à ce jour 152 adhérents (126 chevaliers, 19 officiers, 3 commandeurs et 4 veuves de compagnons). Notre effectif est stable et les adhésions couvrent les décès et les démissions et même au-delà. Le président revient sur un point qui le chagrine, c'est celui de la démission de certains de nos compagnons ou de veuves de compagnons que le grand âge incite à ne plus adhérer. Il souhaite que nous maintenions un lien avec ces compagnons ou veuves quand bien même nous n'envoyons plus leurs noms sur la liste des adhérents à Paris. Ce lien semble indispensable.

Au dernier trimestre 2014, nous avons enregistré 4 nouvelles adhésions, 6 au cours du premier trimestre 2015 et 2 sont à venir. Nous comptons une démission dans le cadre qui était exprimé et 3 décès.

Nous avons accueilli cette année au comité le **Lieutenant-colonel Érick Lebrun** qui représente la section sur le secteur de **Caussade**. Nous pensons d'ailleurs tenir notre prochaine assemblée générale de 2016 dans cette ville.

Nous avons participé à toutes les manifestations civiles et militaires liées aux célébrations officielles et celles liées au devoir de mémoire. Nous sous sommes efforcés de répondre aussi positivement aux demandes des nouveaux membres lors de la cérémonie de remise de leur décoration lorsque nous avons été prévenus à temps pour organiser notre présence et celle du drapeau de notre association.

Avec l'accord des familles, nous avons aussi accompagné nos compagnons défunts lors de leurs funérailles.

Le président tient à remercier tous les membres du Comité qui ont témoigné par leur participation du souci qui est le nôtre de ne pas oublier le sacrifice de nos aînés. Il tient tout autant à remercier notre porte-drapeau **M. Fortunel** et son remplaçant **M. Sergues** qui ont répondu à chaque fois, même dans l'urgence aux sollicitations des autorités et des compagnons. Depuis septembre 2014, 17 sorties ont eu lieu.

Nous nous sommes efforcés de prendre des nouvelles et de visiter certains de nos compagnons qui ne peuvent plus se déplacer. Cette solidarité s'est aussi manifestée par la participation des compagnons à nos activités de la «coque des Rois» et notre sortie annuelle de printemps, sans oublier l'envoi de notre Bulletin semestriel qui est un lien essentiel entre les Compagnons.

Nous avons contribué à encourager toutes les initiatives liées au développement chez les jeunes de l'esprit de citoyenneté et de civisme dont celles de notre compagnon **Robert Delbès** qui fait tout chaque année pour sensibiliser les plus jeunes aux devoirs civiques ainsi que celle du Comité Départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation présidée par **Mme Françoise Laurens-Fabre**.

Cette reconnaissance de l'effort des Jeunes à contribuer à l'Esprit Civique sera complétée par notre action en faveur des Jeunes Pompiers Volontaires et de leur encadrement dans le **Tarn-et-Garonne** dont le **Docteur**

James Simon qui en a pris l'initiative nous parlera dans le point suivant de notre ordre du jour consacré à cette action.

Nous réfléchissons également à d'autres initiatives qui permettraient à ceux de nos compagnons qui ont une vie professionnelle de participer au développement de l'Esprit Civique.

Nous allons d'ores et déjà nous associer à l'Accueil du Fort pour organiser des conférences en soirée sur des thèmes de société. La première aura lieu le 9 juin prochain sur le thème de l'évolution de la fonction présidentielle sous la **V^{ème} République**, donnée par le **Professeur Jean-Louis Matharan** à laquelle les membres du comité participeront.

C'est notre devoir de membre de l'ONM de mettre en valeur les valeurs communes de notre vivre-ensemble. Pour ce faire, il faudrait que tous ceux qui ont eu l'honneur d'être décorés renforcent notre association en y adhérant et en participant à ces activités. Nous ne sommes pas que des consommateurs mais aussi des citoyens.

Bulletins de liaison

Deux sont sortis : le n° 14 en octobre 2014 et le n° 15 en février 2015. Je rappelle que le bulletin de liaison est le lien indispensable entre nous et notamment avec les compagnons qui ne peuvent se déplacer. Ce bulletin ne peut exister qu'à travers vos contributions. En effet, la continuité, la régularité et la qualité de notre bulletin, ainsi que son amélioration constante dépendent étroitement de l'engagement de nos adhérents.

Il y a dans notre association toutes les compétences requises. Les compagnons peuvent témoigner de leurs expériences sur les sujets les plus divers en rapport avec l'Ordre mais aussi dans des domaines qui leur sont chers. Comme l'a fait notre compagnon **François Naud**, n'hésitez pas à vous adresser à **Christian Limongi**, vice-président de notre section, secrétaire-adjoint et rédacteur en chef de ce bulletin qui abat un travail considérable.

Tout ce qui a trait au civisme et à notre mémoire nous intéresse et correspond à notre objet social. C'est en présentant des figures éminentes du passé que nous pourrons renouer avec le Roman National que nous avons hélas abandonné aux détracteurs et aux ricaneurs de tout poil. Une goutte d'eau peut-être mais il ne tient qu'à nous que toutes ces gouttes d'eau deviennent un fleuve.

Nous travaillons sous la houlette de **Christian Limongi** à l'élaboration du numéro 16 qui paraîtra en octobre 2015. Je suis sûr qu'il suscitera autant d'intérêts que le numéro 15 dont M. le **Sous-préfet de Castelsarrasin Sébastien Lanoye** a bien voulu nous dire qu'il l'avait trouvé fort intéressant. À cet effet, signalons que le bulletin est disponible sur le site de l'ANOCR (http://anocr82.fr/) à la rubrique ONM 82.

Autre lien nécessaire entre nous : la coque des Rois et la sortie de printemps.

Coque des Rois

La traditionnelle coque des Rois a rassemblé plus de 90 personnes le 16 janvier 2015 dans la toute nouvelle salle du **Fau**, gracieusement mise à notre disposition par la Mairie de **Montauban**. Les participants ont été heureux de se retrouver pour un moment d'amitié partagée autour des tables décorées par l'équipe des adhérents et leurs épouses autour de notre secrétaire **Huguette Montagnac**. De nombreuses personnalités ont assisté à cette coque et ont participé à la traditionnelle tombola.

Cependant, il faut bien le dire, le modèle économique qui consiste à équilibrer la gratuité de la coque des Rois par l'achat de billets de tombola est de plus en plus précaire et le déficit se creuse. C'est pourquoi cette année nous sommes obligés de passer à un modèle plus traditionnel et, pour éviter les coûts trop élevés, nous joindrons notre manifestation à celle de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), de l'Association des Officiers de Réserve (AOR) et de l'Association Nationale des Officiers de Carrières en Retraite (ANOCR). Nous en tirerons les conclusions et, si cela ne convient pas, nous essayerons de trouver une autre solution.

Sortie de printemps en Aveyron

La traditionnelle sortie de printemps qui a eu lieu le 19 mai 2015 a réuni 35 personnes. Les visites de l'abbatiale de **Sainte-Foy de Conques** ainsi que du musée de la mine à **Aubin** ont été organisées.

Ce point fait l'objet d'un article dans le présent bulletin.

Les brevets

Bien qu'il semble que la remise des brevets aux nouveaux décorés ne puisse plus passer par notre association, et par la même, nous permettre d'identifier tous les récipiendaires, nous avons grâce à la bienveillance de **M. le Préfet de Tarn-et-Garonne** et de **M. le Sous-préfet de Castelsarrasin**, la liste de tous les nouveaux membres du département. La connaissance de

certaines nominations militaires nous échappe encore mais la qualité des relations que nous entretenons avec les autorités militaires nous permet de recueillir les noms du plus grand nombre.

Merci à tous ceux qui contribuent à cet exercice de recensement si utile pour assurer la pérennité de notre association.

Les intervenants

<u>Intervention du Docteur James Simon, animateur de la commission du Devoir de Mémoire, du prix du Civisme et de la Citoyenneté</u>.

Le **Président Detailleur** a demandé au **Docteur Simon** d'intervenir dans le cadre de la commission du devoir de Mémoire, du Prix du Civisme et de la Citoyenneté.

Cette intervention est reproduite intégralement dans le présent bulletin.

Le Président a remercié le **Docteur SIMON** pour la clarté de son propos.

<u>Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de l'ANMONM</u>

Jean-Marc Detailleur reprend la parole pour nous informer de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), le 29 mai 2015, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne dont la majesté n'a d'égale que l'inconfort.

Cette intervention fait l'objet d'un article dans le présent bulletin.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER PAR LE LIEUTENANT -COLONEL COJAN :

Notre trésorier, le **Lieutenant-colonel Cojan**, a présenté, à l'aide d'un support écran et vidéo, le bilan financier de l'année 2014 en trois points :

1. Le bilan au 31 décembre 2014 avec un avoir de 4.780,59 €. L'année se termine avec un léger déficit de 96,86 € ;
2. le bilan des recettes et des dépenses : à l'aide de tableaux, un détail très précis des différentes recettes et dépenses est présenté *(voir le tableau ci-dessous)* ;
3. Les points principaux de l'année 2014 :
   - Un budget équilibré - Déficit de 1% ;
   - Versement des subventions du Concert du 6 décembre 2013 ;
   - Réalisation d'un voyage et de 2 bulletins ;
   - Nouvelle charge : Frais de déplacement du Porte-drapeau.

Avant de passer aux questions/réponses, un budget prévisionnel 2015, en équilibre, a été présenté.

Année 2014 : Bilan Recettes & Dépenses

Domaine	Recettes	Dépenses	Balance
Cotisations et Abonnements à « Le Mérite »	4 681€00		+ 4 681€00
Dons	90€00		+ 90€00
Subventions	0€00		0€00
Intérêts	36€57		36€57
Rétrocession Cotisations et Abonnements		2 655€00	- 2 655€00
Frais de Fonctionnement + Assurance		750€47	- 750€47
Entraides & Dons aux Associations		740€00	- 740€00
Frais de Déplacement des Porte-drapeaux		398€00	- 398€00
Bulletins		707€17	- 707€17
Coque des Rois	405€19	778€19	- 373€19
Voyage	2 256€00	2 739€00	- 483€00
AG Départementale	1 260€00	2 039€32	- 779€32
Divers (Achat – Vente objets publicitaires)	79€00	150€00	- 71€00
Concert du 6 décembre 2013	2 864€07	811€35	+ 2 052€72
Bilan :	11 671€64	11 768€50	- 96€86

Total des Recettes + 4 807€57

Total des Dépenses - 5 250€64

Bilan des Activités + 346€21

À la question d'un compagnon présent dans la salle qui fit état que, en notre qualité d'association à but non lucratif, il pensait nécessaire de faire vérifier les comptes, il a été répondu qu'un vérificateur aux comptes n'est plus obligatoire. Le **Président Talbert** ouvre une parenthèse et signale que les associations locales dépendent de **Paris** qui surveille les trésoreries. En effet, toutes les sections sont vérifiées ; 10 par an sont tirées au sort et les trésoriers montent à **Paris** pour apporter les explications nécessaires au commissaire aux comptes.

Le **Président Detailleur** prend ensuite la parole pour préciser que nous ne sommes pas une association nationale mais une sous-section du siège parisien.

Les rapports moral, d'activités et financier sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.

ACCUEIL DES AUTORITÉS

À 11 heures, accueil des autorités civiles et militaires par le président national **Jean-Claude Talbert** et le président de section **Jean-Marc Detailleur** qui ont chaleureusement remercié de leur présence :

-**Madame Barèges**, maire de **Montauban**, vice-présidente du Conseil Départemental de **Tarn-et-Garonne, M. Cauro**, président du Souvenir français, **M. Laflorentie**, représentant le **Colonel Wierzbinski**, président de la société des membres de la légion d'honneur de **Tarn-et-Garonne, M. Sicard**, représentant le président de l'AMOPA, le **Colonel Sauvin**, délégué militaire départemental adjoint, le **Capitaine Dujany**, représentant le **colonel Tricand de La Goutte**, le **Colonel Prigent**, commandant le 9ème bataillon de soutien aéromobile, le **Commandant Pied**, représentant le colonel commandant le 31ème régiment du génie de **Castelsarrasin**.

M. Detailleur présente les excuses de **M. le Préfet de Tarn-et-Garonne** qui, retenu par d'autres obligations, n'a pu se joindre à nous.

Conférence du Général Jean-François Pachabeyian

Conférence du Général Pachabeyian

Le **Général Jean-François Pachabeyian** a donné une brillante conférence sur la bataille de **Dien-bien-phu**. Moment-clé de la guerre d'Indochine, qui se déroula du 13 mars au 7 mai 1954, cette bataille décisive mit aux prises dans le **Haut Tonkin** 10.000 soldats de l'Armée française à 40.000 combattants du corps de bataille Viêt-Minh.

Le récit du **Général Jean-François Pachabeyian**, souvent émouvant, accompagné d'anecdotes et de documents sonores de l'époque a tenu l'auditoire en haleine par les détails et les précisions apportées afin de bien comprendre l'héroïsme et la souffrance des combattants des deux côtés.

Intervention du Professeur Jean-Claude Talbert, Président national de l'ANMONM :

Cette intervention est reproduite dans le présent bulletin.

Intervention de Mme Brigitte Barèges, maire de Montauban, vice-présidente du Conseil Départemental

Enfin, **Madame Brigitte Barèges**, maire de **Montauban**, toujours présente aux travaux de notre assemblée, et membre de notre section, rappelle qu'être décoré de l'ONM n'est pas une fin en soi, mais devenir Compagnon c'est être investi d'un devoir envers les autres membres, mais aussi envers la société toute entière.

Elle exprime ses remerciements et des paroles d'encouragement pour la poursuite de notre action.

Madame Brigitte Barèges

Avant la fin de la réunion le **Président Talbert** nous informe de la prochaine sortie, aux éditions **Lavauzelle**, d'un ouvrage de prestige réalisé pour le 50ème anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite. Cet ouvrage, sous le haut patronage de la Grande Chancellerie, est rédigé par **Jean-Louis Donnadieu**, professeur agrégé d'histoire et de géographie et retrace l'histoire de notre Ordre. Il est abondamment illustré par les photos de **Jean-Claude Rime** qui exerce ses talents de photographe pour l'AN-MONM et sa revue date depuis plusieurs années déjà.

L'écrivain **Jean-Louis Donnadieu** abandonne ses droits d'auteur au profit de l'ONM. Pour le commander s'adresser à **Lavauzelle Graphif** (**Le Prouet** – BP 8) à 87350 **Panazol**.

Après un dernier remerciement aux personnes présentes à ces travaux, le **Président Detailleur** a clôturé l'Assemblée générale et invité les participants à se diriger vers la stèle du régiment où les autorités ont déposé une gerbe en mémoire des soldats morts pour la **France**.

Puis tout le monde a rejoint l'hôtel IBIS BUDGET pour le pot de l'amitié offert par la municipalité, suivi du repas auquel 45 convives ont pris part dans une ambiance décontractée et chaleureuse.

La Secrétaire,
Huguette Montagnac

Le Président,
Jean-Marc Detailleur

INTERVENTION DU PROFESSEUR JEAN-CLAUDE TALBERT, PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ANMONM
lors de l'Assemblée générale de l'ANMONM 82 le 6 juin 2015

« Chers Compagnons,

Ravi, je suis positivement ravi d'être accueilli si chaleureusement dans la ville des « 400 coups » si ce n'est, évidemment, que ceux-ci n'ont rien à voir avec l'idée festive que l'on pourrait s'en faire mais font référence à ceux que les canons de **Louis XIII** ont tirés sur votre bastide ! Rien n'a usé **Montauban** : ni les crues, ni les guerres, ni même les religions, la politique. La Résistance y fut vigoureuse.

Professeur Jean-Claude Talbert

Cité d'**Ingres** et de **Bourdelle**, la « **Genève française** » n'a pas été épargnée par tous les combats, elle en sortira aussi puissante sur le plan économique que sur le plan administratif.

Ville où se réfugièrent de multiples exilés, dont la plus illustre fut **Mona Lisa**, la **Joconde** elle-même, désireuse d'échapper au pillage des allemands ; **Montauban** n'a jamais cesser de lutter pour se régénérer en une riche vie culturelle, associative et sportive qui a fait les beaux jours du « rugueby ».

Ville d'Art et d'Histoire, ville rosée, sucrée de son chasselas de **Moissac**, de son melon du **Quercy** et de sa **reine Claude**. Voilà bien une bastide qui, telle notre association, a su résister aux intempéries et aux attaques sociétales et c'est de cette manière que se comprend la façon de s'investir dans une action où la nécessité s'impose : faire front au danger menaçant l'œuvre entreprise.

Entre les aléas d'hier et la reconstruction nécessaire il y va d'un procédé fort actuel : celui de la « communication » par lequel passent très souvent la concorde et la concertation. Ainsi en va-t-il du double rôle des présidents de section, décideurs et médiateurs, car ils tiennent en main la clef du lendemain de notre association.

Il arrive que certains présidents se croient investis d'une mission dont ils sont les seuls possesseurs. Mais il convient d'harmoniser son attitude à la fonction et de pratiquer l'art du savoir-vivre ensemble, en un mot de

la CONVIVANCE adéquate que tout le monde, aujourd'hui, réclame à cor et à cri sans jamais penser qu'il faille commencer par soi.

Car, en dépit des spécificités et des particularismes de chacun, il est une discipline qu'il reste à acquérir : l'esprit d'appartenance, c'est-à-dire le sens des relations fondamentales entre les sections et le siège basé sur une réflexion rationnelle.

Confronter nos expériences et nos pensées aux débats d'aujourd'hui et de demain est une politique indispensable au sein d'association comme la nôtre qui ne peut se contenter de vivre au jour le jour. L'esprit associatif doit impérativement régner sinon nous courons à notre perte. Il est impossible de consentir l'expression personnelle qui se manifeste au détriment de l'association, en mettant de côté celle qui tend à agir pour le bien commun. Ce choix ne doit souffrir aucune exception.

J'en appelle donc à une prise de conscience de tous ceux qui, ayant été distingués, se sont engagés à apporter leurs connaissances, leurs expériences et leurs moyens d'entretenir la qualité de la liberté relationnelle, afin qu'ils développent celle, exceptionnelle, de tout président : la « médiation » avant d'en arriver à rappeler la morale ou la loi.

Soyez donc « médiateurs », c'est-à-dire réglez les conflits internes s'il en est, de manière interne, essayer d'étendre l'exercice de la liberté contractuelle au-delà d'eux en éliminant les éléments émotionnel, technique et juridique. Un médiateur favorise l'émergence d'une solution commune, c'est l'un des rôles essentiels du président de section pour la sauvegarde de l'association, et le prestige de l'Ordre.

Ces exhortations et informations n'ont de valeur, vous l'aurez compris, que pour ceux qui ont tendance à dévier l'objet de notre association nationale : « maintenir le prestige de l'Ordre » ; elles sont faites, en revanche, pour conforter ceux qui portent le flambeau à eux transmis lors de la remise de leur insigne de chevalier et qui, depuis, ont toujours honoré, avec persévérance et un dévouement constant, la tacite promesse de faire évoluer l'association par leur action quotidienne au bénéfice de l'Ordre.

Dans cette nouvelle présidence que vous honorez, cher **Jean-Marc Detailleur**, nul doute que vous seront bénéfiques les voies tracées par vos Anciens, tel **Jacques Garrisson**, sans oublier **Christian Doumenc**, votre vision neuve, vos capacités et vos compétences apporteront de leur côté l'harmonie nécessaire à cette section du **Tarn-et-Garonne** qui fut toujours fidèle à ses engagements ... ce dont je vous remercie très sincèrement. »

Professeur Jean-Claude Talbert
Président national de l'ANMONM

INTERVENTION DU DOCTEUR JAMES SIMON
lors de l'Assemblée générale de l'ANMONM 82 le 6 juin 2015

Docteur James Simon

« Dans le cadre de la commission du Devoir de Mémoire, du prix du Civisme et de la Citoyenneté, que j'ai l'honneur d'animer, le Président m'a chargé de faire une courte intervention pour vous informer des objectifs de notre section, nos instances nationales nous invitant à mettre l'accent sur l'Éducation Citoyenne.

En préambule, je voudrais vous rappeler, qu'en acceptant les insignes de l'ONM celles et ceux qui, en raison de leur personnalité, de leurs actions quotidiennes et de leurs réalisations ont mérité de la Nation, sont entrés dans un ordre qu'ils ont le devoir de faire vivre et de dynamiser : être reçu dans l'ONM c'est porter ces valeurs de manière constante, avec engagement et fidélité.

La section du 82 de l'ANMONM, autrement dit Association Nationale des Membres de l'ONM s'investit dans la formation à l'Éducation Citoyenne afin de reconnaître aux jeunes dans leur réalité quotidienne, le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société, au sein de leur établissement scolaire, de leur quartier, de leur cité, pour réussir à faire évoluer la société dans un comportement citoyen.

Le prix de l'Éducation Citoyenne qui en est la reconnaissance tant au point de vue local qu'au point de vue national, se définit comme un encouragement à des initiatives méritantes et un signe de reconnaissance donné aux équipes éducatives. Il s'inscrit donc dans la durée et vise un comportement remarqué dans la société. Il se veut différent du prix du civisme lequel est tourné principalement vers des actes de courage ponctuels.

Deux conventions nationales ont été signées avec le Ministère de l'Éducation nationale, d'une part, et avec l'Union nationale des Sapeurs-pompiers, d'autre part.

Localement une convention a été signée le 7 octobre 2014 : le **Commandant Max Roux**, Président de l'Union Départementale (UD 82) et votre serviteur, Vice-président de la section du 82, Pharmacien-colonel honoraire des sapeurs-pompiers de **Tarn-et-Garonne**, ont signé une convention, en

présence du **Lieutenant-colonel Sébastien Vergé,** directeur départemental des services d'incendie et de secours.

Ces deux officiers sapeurs-pompiers devaient être présents aujourd'hui s'ils n'avaient en ce moment leur congrès départemental à **Valence d'Agen**.

Dès lors la commission du prix de l'Éducation Citoyenne s'est mise au travail avec enthousiasme, a rencontré nos amis sapeurs-pompiers, pour organiser et mettre en place les modalités d'attribution de ce prix, à ces jeunes âgés de 13 à 18 ans, tous scolarisés dans des établissements de notre département et hors département tel que le **Lot**, la **Haute Garonne,** et le **Tarn.**

En effet, notre département est très actif dans ce domaine : le DDSIS le **Lieutenant-colonel Sébastien Vergé** et le Président de l'Union départementale le **Commandant Max Roux** se sont investis avec leurs équipes, dans la formation de près de 90 jeunes sapeurs-pompiers avec, en perspective proche, le recrutement d'une trentaine.

Nous avons « rebaptisé » ce prix, « **LE PRIX DU COMPORTEMENT CITOYEN** » plus en adéquation avec l'incidence de leur formation sur leur comportement :

- Tous les samedis, sauf hors période scolaire, ils réintègrent leur pôle de formation qui n'est autre qu'un centre de secours (il y en a 10 sur le département).
- Les lundis, la tête pleine des enseignements reçus le samedi, ils rejoignent leurs établissements scolaires où ils ont un comportement remarqué.
- Enfin, lors de leur vie au quotidien, dans leurs familles, avec leurs amis, dans la cité, ils se comportent en adolescents responsables.

Nous avons décidé cette année de mettre en valeur globalement, les équipes éducatives et les jeunes sapeurs-pompiers au cours d'une cérémonie solennelle qui devrait se dérouler vers la fin de l'année, en présence de personnalités civiles et militaires.

Je vous remercie. »

Docteur James Simon
Animateur de la commission du Devoir de Mémoire,
du prix du Civisme et de la Citoyenneté

SORTIE ANNUELLE DE NOTRE SECTION EN AVEYRON
Le 19 mai 2015

Abbatiale de Sainte-Foy

La traditionnelle sortie de printemps a réuni, dès potron-minet, dans un bus confortable conduit par un intrépide chauffeur, 35 personnes déterminées, malgré la pluie, à voir ou revoir l'un des joyaux de notre région : l'abbatiale de **Sainte-Foy** de **Conques**, considérée comme un chef d'œuvre de l'art roman du Sud de la **France**.

Grâce à l'intervention de **M. Fau**, une guide exceptionnelle nous attendait sous un tilleul centenaire et protecteur. Son récit vivant et précis nous a permis de mieux comprendre l'histoire de cette abbaye et, la pluie ayant cessé de tomber, nous avons pu admirer le tympan du Jugement dernier, préservé des atteintes du temps et de la folie destructrice des hommes dont nous avons depuis quelques mois des exemples horribles.

Le tympan du Jugement dernier

Notre guide nous a détaillé les 124 personnages de l'ensemble dont **Charlemagne**, le bienfaiteur de l'abbaye et **Sainte-Foy** libérant les prisonniers.

Vitrail de Soulages

Eclairé par la douce lumière traversant les vitraux de **Soulages**, nous avons pu contempler l'intérieur de l'abbatiale et nous avons terminé ce parcours par le trésor, notamment le reliquaire carolingien de **sainte-Foy** rehaussé des témoignages de la piété de tous les pèlerins de la Sainte

Un soleil timide nous a accompagné au **Grand Vabre**, « **Chez Marie** ». Cette cuisinière à l'ancienne n'a pas besoin d'inscrire sur sa carte : « fait à la maison », tant la fraîcheur et la qualité des mets nous a ravi. Sa réputation est établie dans la région, si bien que le léger retard à la visite du Musée de la Mine à **Aubin** a été bien compris de la guide du Musée, cette dernière nous ayant avoué avoir goûté aux délices de « **Chez Marie** » en de nombreuses occasions.

Ambiance conviviale chez Marie

Sous un franc soleil, nous nous sommes enfoncés dans la mine. Nous avons pu comprendre les efforts et les sacrifices des mineurs de **Decazeville** et apprécier un autre type de réalisation humaine au service du progrès économique et social. Le petit film réalisé en 1950 nous a fait bien saisir, en une quinzaine de minutes, combien les Trente Glorieuses avaient bouleversé notre manière de vivre : le croisement des camions géants et de l'attelage de bœufs marquait le basculement entre la société agricole trimillénaire et la société urbaine et mécanisée d'aujourd'hui.

N'est-ce pas la vocation de l'ANMOMN de rendre hommage à tous les efforts des hommes pour témoigner de leurs conditions, de leur intelligence, de leur courage pour rendre notre monde plus habitable et plus beau. En une journée, les participants ont pu partager tout ce que des hommes ont accompli au bénéfice de tous, et cela dans un climat de franche amitié.

Une belle journée pour notre association que nous espérons retrouver comme telle l'année prochaine.

Jean-Marc Detailleur

REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME GENEVIÉVE AMBROGIO

Une femme de conviction

Monsieur **Jean-Luc Colonna**, Maire de **Castera-Bouzet** et son conseil municipal ont accueilli, le 27 février 2015, une émouvante cérémonie avec la remise des insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Madame **Geneviève Ambrogio**.

Décorée par le Président Robert Delbès

La prestigieuse décoration a été remise à Madame **Geneviève Ambrogio**, avec « *beaucoup de respect et de grande émotion* » par Monsieur **Robert Delbès**, président départemental et régional des médaillés du travail, en présence de monsieur **Sébastien Lanoye**, **Sous-préfet** de **Castelsarrasin**, des autorités civiles et militaires et de nombreux élus et amis.

Avant de procéder de façon officielle à la remise de décoration, Monsieur **Delbès** a rappelé le parcours exceptionnel de **Geneviève Ambrogio**, tant du point de vue professionnel, que des nombreuses activités associatives ou électives mises au service de ses concitoyens, et qui justifient cette haute distinction.

Très émue, la récipiendaire à remercié **Robert Delbès** pour les paroles prononcées, et l'ensemble des personnes présentes. **Geneviève Ambrogio** a souligné également la gentillesse de ceux qui sont déjà décorés et qui lui ont réservé un chaleureux accueil. Elle s'est dit aujourd'hui consciente de l'importance de cette décoration qu'elle ne considère pas comme un aboutissement, mais plutôt un encouragement à poursuivre son bénévolat.

Un verre de l'amitié a clôturé cette sympathique et émouvante cérémonie. Nous renouvelons nos félicitations à **Genevière Ambrogio**.

Christian Limongi

REMISE DES INSIGNES D'OFFICIER DES ARTS ET DES LETTRES À MONSIEUR FRANÇOIS NAUD

Discours d'accueil du Sous-préfet

Distingué en janvier 2014 dans les salons de l'Hôtel Matignon lors de la réception de la cravate de Commandeur des Palmes Académiques, notre compagnon **François Naud** a reçu le 12 juin 2015 les insignes d'Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

La cérémonie, présidée par Monsieur **Sébastien Lanoye**, **Sous-préfet** de **Castelsarrasin**, a été marquée par la présence de monsieur **Jean-Michel Legniaud**, directeur de l'École nationale des chartes.

Une soixantaine de personnes ont suivi la conférence particulièrement intéressante, donnée par **Monsieur Legniaud,** sur l'architecte **Viollet-Le-Duc,** puis est venu le temps de remettre la haute décoration à son ami François Naud.

Jean-Michel Legniaud a rappelé que le récipiendaire était honoré pour ses nombreux travaux d'édition et les recherches historiques originales qu'il a menées durant de longues années au sein d'institutions aussi prestigieuses que l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France, la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études ou encore l'École nationale des chartes.

Décoré par M. Legniaud

Une nombreuse assistance dans les jardins de la sous-préfecture

Désormais retraité, **François Naud** se montre très actif pour promouvoir des travaux d'érudition sur le département et l'on attend particulièrement la prochaine publication de sa volumineuse étude sur le personnel parlementaire élu entre 1871 et 1940 par les électeurs de **Tarn-et-Garonne.**

Monsieur Naud a pris la parole pour remercier Monsieur **Sébastien Lanoye** d'avoir proposé d'organiser cette cérémonie dans un lieu chargé d'histoire : le couvent des Ursulines. Il a également remercié **Jean-Michel Legniaud** pour sa présence, ainsi que pour toutes ces années passées à ses côtés, considérant que « *cette collaboration a donné un formidable destin à son existence.* »

C'est autour d'un cocktail dinatoire que se termina cette cordiale et sympathique cérémonie.

Nous adressons à notre compagnon **François Naud** toutes nos félicitations pour cette nouvelle distinction amplement méritée.

Christian Limongi

NOUVELLES NOMINATIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Monsieur **Jean-Louis Géraud**, préfet du **Tarn-et-Garonne**, nous a communiqué la liste des nouvelles nominations dans l'Ordre National du Mérite par décret du 15 mai 2015.

Il s'agit de messieurs :

Bernard Gallois
Promotion du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

Guy Lannes
Promotion du ministère de la Défense

Bernard Rey
Promotion du ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

Nous leur exprimons nos plus vives félicitations pour cette décoration qui récompense leur engagement au service de la collectivité.

UN NOUVEAU PARTENARIAT

Le Secrétaire général national de l'ANMONM nous informe de la signature d'un partenariat avec l'ADOSOM (Association des œuvres sociales d'Outre-mer). Ce partenariat prévoit l'attribution de séjours pour deux lauréats des prix nationaux, mais aussi ouvre la possibilité pour nos adhérents de disposer d'un accès à leur résidence-hôtel située à Cannes.

Pour tous renseignements et réservations :

Le Windsor : **M. Saez,** 16 avenue Windsor, 06400 Cannes
Tel : 04 92 18 82 13
Ou en ligne sur **www.adosom.fr** « **DEMANDE DE DEVIS** »

ROBERT (DIT BOB) MALOUBIER

L'espion aux pieds palmés nous a quitté

Officier britannique du SOE

Tout a commencé avec la seconde guerre mondiale. Pour **Bob**, ce ne sera pas les Français Libres ou l'Armée d'**Afrique**, ce sera le sabotage et l'action clandestine au sein du Special Operation Executive (SOE), service secret créé par **Winston Churchill** dans le but de « mettre le feu » dans les pays occupés par l'**Allemagne** nazie.

Bob Maloubier est né le 2 février 1923 à **Neuilly-sur-Seine**. En juin 1940, l'examen du baccalauréat reporté pour cause d'hostilités, il quitte **Paris** avec la bénédiction de son père et la moitié de ses économies, avec l'espoir de rejoindre le **Général de Gaulle** en **Angleterre**. Après bien des péripéties, il échouera à trois reprises et finira par s'engager dans l'armée d'armistice, avec l'intention de voler un avion pour rallier **Londres**. Hélas, il ne sera pas pilote mais il sera affecté à la garde de la base aérienne de **Bizerte**, d'où il s'évadera en 1942 pour être finalement recruté par le SOE.

Après un entrainement intensif, il sera parachuté en **Haute-Normandie** en août 1943. À cette occasion, il inscrira trois exploits à son actif : la destruction d'un bâtiment de guerre en réparation aux Chantiers de **Normandie**, la paralysie des usines de métaux de **Deville** qui fabriquent des trains d'atterrissage et, avec le concours de **Claude Malraux**, le demi-frère d'**André**, à la mise hors service du transformateur de la centrale de **Dieppedalle** qui alimente en courant la région rouennaise. Lors de cette première mission, interpelé par des feldgendarmes, il sera très grièvement blessé et laissé pour mort. Il en réchappera en se camouflant dans un canal gelé à moins 10 degrés.

Il sera parachuté une nouvelle fois le lendemain du débarquement allié du 6 juin 1944 en renfort des maquis limousins. Il est associé à l'action du « Préfet des Maquis », **Georges Guingouin**, pour qui il organisera notamment l'un des deux plus importants parachutages d'armes de la guerre.

Volontaire pour l'**Extrême-Orient**, il rejoint la Force 136, l'unité du SOE chargée d'appliquer en **Asie** la tactique qui réussit en **Europe** : former des soldats d'élite destinés à encadrer les maquis locaux dans leur lutte contre les japonais. Parachuté au **Laos** en août 1945, il sera blessé et fait prisonnier par les japonais.

Bob présenté au Président J. F. Kennedy

Après la guerre, il est agent du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) et participe en 1947 à la fondation du service Action. En 1952, il cofonde, avec **l'Enseigne de Vaisseau Claude Riffaud**, la première Unité de nageurs de combat. Il gardera toujours des contacts étroits avec les services spéciaux et les nageurs de combat.

Il quitte le SDECE en 1960 et part pour le **Gabon** où il devient forestier tout en restant proche de **Jacques Foccart**, le « Monsieur Francafrique » du **Général de Gaulle**, pour qui il organise la sécurité du **président M'BA**.

En 1962, il intègre la Shell et termine sa carrière chez Elf. Lors de la guerre du **Biafra**, il est envoyé au Nigeria. Il sera le seul français admis auprès du célèbre chef de l'armée nigériane, le ***« scorpion noir »***, ce qui lui permettra de sauvegarder les intérêts d'Elf Aquitaine. Il terminera sa carrière dans le **Golfe Persique**, au **Liban**, en **Arabie Saoudite** et au **Koweït**, en tant que Représentant des français de l'étranger et Conseiller au commerce extérieur.

Officier de renseignement au SDECE (à droite Bob)

Plongée délicate pour Bob à 90 ans (oxygène pur et circuit fermé)

Le conférencier et l'écrivain

À 63 ans, **Bob Maloubier** se lance dans une carrière d'écrivain et raconte dans une dizaine d'ouvrages sa vie de saboteur et d'agent secret, notamment dans « L'espion aux pieds palmés ». Peu avant son décès, il publie son dernier ouvrage sur le **Lieutenant-colonel Edward Dansey**, maître espion et numéro 2 de l'Intelligence Service. Bob estimait que *: « Ma vie, par rapport à la sienne, a été une vie de moine ».*

Titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, il avait été décoré du prestigieux Distinguished Service Order (DSO) par le Roi **Georges VI**. Sa fille, la reine d'Angleterre **Elisabeth II,** qui n'oublie pas ses soldats, confirmera en le décorant de l'Ordre de l'Empire Britannique.

Réception dans l'Ordre de l'Empire Britannique

Bob nous a quitté le 20 avril 2015 à l'âge de 92 ans, après avoir livré contre la maladie, avec son courage habituel, le dernier combat de sa vie.

Obsèques en la cathédrale Saint-Louis des Invalides

Une foule importante assistait aux obsèques organisées en la cathédrale **Saint-Louis des Invalides**. **Bob Maloubier** avait quitté le SDECE en 1960. Mais on ne quitte jamais définitivement « *la grande maison* », car c'est **Bernard Bajolet,** le patron de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE) qui a prononcé le vibrant éloge funèbre dont on retiendra une phrase à peine codée : « *vous êtes à l'origine d'opérations de premier plan et la Nation ignore encore aujourd'hui ce que vos nageurs ont fait pour elle* ».

Bob Maloubier a été un homme de devoir et de conviction, d'enthousiasme et d'ironie, de force de caractère et de traits d'humour fulgurants. Il était une légende en même temps qu'une personnalité exceptionnelle et attachante.

La République est orpheline quand elle perd un homme de cette trempe. Il restera un héros pour les plus jeunes générations.

Christian Limongi

LES NAGEURS DE L'OMBRE

Le 1 000ème certificat décerné : un événement majeur dans l'histoire des nageurs de combat

Insigne de nageur de combat

En 1951, l'**Enseigne de vaisseau Claude Riffaud** intègre le commando **Hubert**. Volontaires pour déminer les côtes du **Languedoc**, **Riffaud** et ses hommes, impressionnés par les exploits des nageurs de combat italiens durant la seconde guerre mondiale montent une attaque sous-marine de nuit contre un cargo ancré au large de **Sète**.

C'est un succès total et l'aller-retour se déroule dans une discrétion absolue. **Riffaud** adresse alors au Chef d'État-major de la Marine un mémorandum sur l'intérêt de disposer d'un corps constitué d'hommes capables de réaliser des opérations sous-marines. Deux mois plus tard, **Claude Riffaud** sera détaché à **Arzew** en **Algérie** afin de créer une unité de nageurs de combat.

À la même époque, le 11ème Choc, bras armé du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) a mis sur pied une équipe de plongeurs appelée « Groupement amphibie ».

Le SDECE décide alors de s'associer au projet de la Marine et détache le **Capitaine Robert (dit Bob) Maloubier**, ancien agent secret britannique, et passionné lui aussi par les exploits des « *nuatatori* » italiens du **Prince Borghèse.**

Malgré le manque de moyens, **Bob Maloubier** et **Claude Riffaud** parviennent à créer l'École de plongée qui accueille, dès le 1er janvier 1952, les premiers élèves issus soit du 11ème Choc, soit des commandos marine. Depuis 1952, 90 cours de nageurs de combat se sont succédé à l'École de plongée de la Marine à **Saint-Mandrier**.

Les fondateurs des Nageurs de combat français (à droite Bob)

Remise de l'insigne au 1 000ème nageur

En juillet 2014, les deux fondateurs de l'unité de nageurs de combat, conjointement brevetés n°1, étaient présents à l'école pour remettre l'insigne et le certificat au **1000ème** soldat autorisé à intégrer l'un des cercles les plus fermés de l'Armée française.

L'heureux élu, un jeune capitaine de l'Armée de terre est issu du 90ème cours de nageurs de combat. Après une formation intensive de sept mois, sur quatorze élèves sélectionnés pour suivre les cours, huit seulement sont parvenus à décrocher le précieux certificat. Parmi eux, quatre proviennent des commandos marine et quatre de l'Armée de terre.

Les élèves ont suivi un programme spécifique : formation technique et tactique à la plongée offensive, projets d'attaques, formation à la navigation hauturière, techniques de travaux sous-marins, etc.

Un binôme nageur de combat aujourd'hui

La durée du cours ainsi que l'exigence demandée dans la restitution des techniques de base garantissent la qualification de plongeurs immédiatement opérationnels.

Les huit nageurs de combat, fraîchement « épinglés » par leurs glorieux ainés, ont rejoint rapidement leurs unités respectives : le commando **Hubert** pour les marins et le Service action de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) pour les militaires de l'Armée de terre.

On confie à ces unités les missions les plus compliquées et les plus délicates. Une élite pourtant synonyme d'anonymat pour ces hommes dont les exploits, comme les drames, sont rarement rendus publics.

Christian Limongi
Ancien membre du Commando Hubert
(1968/1972)

École de plongée de Saint-Mandrier
Plaque commémorative en hommage à Bob Maloubier décédé le 20 avril 2015

LA VIE DE LA SECTION

NOUVELLES ADHÉSIONS :

- **M. Bernard Valette**
- **M. Célestin Paris**
- **M. Jean-Pierre Mermoz**
- **M. Gérard Sarrau**
- **M. Guy Lannes**
- **Colonel André Limasset**
- **M. Bernard Rigobert**

DÉMISSIONS :

- **Mme Colette Baudis**
- **M. Bernard Lacour**
- **M. Mohamed Boudoura**

DÉCÈS

- **Père Antoine Adrian**
- **M. Maurice Chauderon**

Le Président et le Comité de section ont présenté leurs condoléances aux familles ainsi qu'à leurs proches.

CORRESPONDANTS DE SECTEUR

Lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2015, le Président **Jean-Marc Detailleur** a présenté la liste désormais complète des correspondants de secteur.

Il s'agit de messieurs :

Jean-Blondé : secteur de **Castelsarrasin**
Robert Delbès : secteur de **Moissac**
Guy Dupuy : secteur de **Beaumont-Lavit** (sud-ouest)
Érick Lebrun : secteur de **Caussade**
Christian Limongi : secteur de **Montech**

Les correspondants de secteur sont notamment chargés d'entretenir des liens avec les compagnons éloignés de **Montauban**.

Les Monumentalistes

3, place Occitane
82100 CASTELSARRASIN
05 63 32 36 89

2bis, rue de la Fraternité
82100 CASTELSARRASIN
05 63 04 65 28

46, avenue du Chasselas
82200 MOISSAC
05 63 39 06 85

5, avenue Albert Soubies
82500 Beaumont de Lomagne
05 63 29 09 69

21, place Sylvain Dumon
82400 VALENCE D'AGEN
05 63 29 09 69

FABRICE BELY

POMPES FUNÈBRES
& MARBRERIE

bely.f@wanadoo.fr

www.bely-funeraire.com

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2016

Coque des rois : 16 janvier à Montech
Assemblée générale : 1er semestre à Caussade
Prochain bulletin de liaison : 2ème trimestre